

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [delislem](#)

<https://www.cadre21.org/membres/702633a7709d9b4fc013e8b1>

Date d'obtention : 2022-11-14 15:40:48

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Il est toujours important d'aller chercher l'information auprès des personnes concernées en remplissant le questionnaire de la trousse sexto. C'est la cueillette d'information qui détermine la suite des choses. Cette étape est très importante.

Ensuite, on doit rencontrer la victime, puis s'assurer de savoir si cela peut être un geste impulsif ou malveillant. On doit par la suite rencontrer la victime, saisir le cellulaire (lorsque nécessaire), le mettre dans une enveloppe scellée et remettre le tout à la police.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Je constate de l'importance de la cueillette d'information et d'agir rapidement. Il est également important de rassurer les élèves et de les placer dans un environnement de confiance.

J'ai pris conscience également que la trousse nous aide à bien diriger nos interventions surtout dans un moment d'urgence et émotif que cause cette situation et d'éviter d'improviser et de faire de mauvais choix d'interventions.

Ne surtout rien divulguer aux médias

Ne jamais consulter les photos, croire la victime en utilisant la cueillette d'information à l'aide du questionnaire de la trousse.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Je trouve que ce n'est pas toujours évident de déterminer si c'est un acte malveillant ou impulsif. Parfois, l'information n'est pas complète par la victime qui a peur de donner toutes les informations. De là l'importance de mettre les victimes en confiance pour qu'elles puissent nommer tous les faits sur le champ pour une meilleure application des bonnes interventions rapides pour limiter les dégâts.

L'étape 4 : la rencontre avec l'auteur de l'acte est aussi une situation délicate, je doute que ce ne soient pas tous les jeunes qui voudront collaborer dès le début de l'intervention et avouer du premier coup leurs gestes. De plus, il est important de bien choisir nos mots lors de cette rencontre pour protéger les gens qui donnent l'information et risquer de causer plus de dommage à cette situation.